

**Arrêté n° 26-362 portant nomination de la directrice
de l'École Doctorale Philosophie (n° 487)**

Le président de l'université Jean Moulin,

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat ;

Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 modifiée portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 modifiée portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2025P-01-01-ins du 7 janvier 2025 portant élection de M. Gilles BONNET, professeur des universités, à la présidence de l'université Jean Moulin ;

Vu le règlement intérieur de l'École Doctorale Philosophie (n° 487) ;

Vu l'avis du conseil de l'École Doctorale Philosophie (n° 487) ;

Vu l'avis favorable de la commission recherche du conseil académique de l'université Jean Moulin Lyon 3 en date du 4 novembre 2025 ;

Vu l'avis favorable de la commission recherche du conseil académique de l'université Grenoble Alpes en date du 23 avril 2026 ;

Vu l'avis favorable du conseil scientifique de l'École Normale Supérieure de Lyon en date du 31 mars 2026 ;

Vu la démission du directeur de l'École Doctorale Philosophie (n° 487),

Arrête

Article 1 – Madame **Mai LEQUAN**, professeure des universités à l'université Jean Moulin, est nommée directrice de l'École Doctorale Philosophie (n° 487) à compter du 5 mai 2026 et jusqu'à la fin de l'accréditation, soit jusqu'au 31 août 2027.

Article 2 – Monsieur **Samuel LÉZÉ**, maître de conférences à l'École normale supérieure de Lyon, est nommé directeur adjoint de l'École Doctorale Philosophie (n° 487) à compter du 5 mai 2026 et jusqu'à la fin de l'accréditation, soit jusqu'au 31 août 2027.

Article 3 – Monsieur **Thomas BOCCON-GIBOD**, maître de conférences à l'université Grenoble Alpes, est nommé directeur de l'antenne Grenobloise de l'École Doctorale Philosophie (n° 487) à compter du 5 mai 2026 et jusqu'à la fin de l'accréditation, soit jusqu'au 31 août 2027.

Article 4 – Monsieur **Thierry MÉNISSIER**, professeur des universités à l'université Grenoble Alpes, est nommé directeur adjoint de l'antenne Grenobloise de l'École Doctorale Philosophie (n° 487) à compter du 5 mai 2026 et jusqu'à la fin de l'accréditation, soit jusqu'au 31 août 2027.

Article 5 – Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché sur les panneaux d'information de la direction des affaires juridiques et institutionnelles et publié sur le site internet de l'université.

Fait à Lyon, le 30 avril 2026

Le président de l'université Jean Moulin



Gilles BONNET